

Concorde ou discord : les herméneutiques de Gadamer et de Nietzsche

par José Antonio Errázuriz

Jusqu'à aujourd'hui, les réflexions de Friedrich Nietzsche et de Hans-Georg Gadamer sur le phénomène de la compréhension ont fait l'objet de quelques tentatives de comparaison. En gros, ces tentatives se laissent diviser en deux catégories : elles essaient soit de montrer en quoi la pensée herméneutique de l'un de ces auteurs est supérieure à la pensée herméneutique de l'autre, soit de proposer une synthèse entre leurs doctrines, en montrant notamment les corrections que l'une peut apporter à l'autre. Dans ce papier, nous confronterons les réflexions de Nietzsche et de Gadamer sur le phénomène de la compréhension en essayant une voie d'interprétation alternative. Nous soutiendrons qu'à chacune de ces réflexions correspond une sphère différente de validité. Il s'agira plus précisément de tenir compte de défis herméneutiques spécifiques auxquels chaque auteur répond dans sa doctrine. L'exposition sera divisée en quatre temps. Nous expliciterons d'abord le postulat herméneutique qui soutient notre hypothèse de lecture. Ensuite, nous décrirons la philosophie herméneutique de Gadamer à la lumière de défis spécifiques auxquels elle répond, et nous indiquerons ses limites. Troisièmement, nous reproduirons cette procédure d'interprétation pour aborder l'herméneutique nietzschéenne. Nous offrirons finalement une synthèse des conséquences qui découlent de cette lecture.

Le postulat de deux régimes herméneutiques

Notre lecture des pensées herméneutiques de Nietzsche et de Gadamer repose sur le postulat suivant : la compréhension d'autrui – c'est-à-dire l'interprétation qui veut rendre justice au sens de ses mots, de ses gestes, de ses actes, etc. – est soumise à différentes contraintes, donc à différentes conditions d'accomplissement, selon que nous puissions nous attendre à l'existence de voies de communication opératives avec autrui, ou non. L'échec répété des efforts pour entamer un dialogue avec autrui est un indicateur de l'inexistence de voies de communication opératives avec lui, c'est-à-dire de l'inexistence d'un terrain commun d'entente.

Nous pouvons présumer que les voies de communication avec autrui sont opératives quand nous avons des raisons pour nous attendre à ce que nos échanges soient tempérés par une réciprocité minimale quant à la disposition à donner et à recevoir des raisons. Il s'agit, en deux mots, de la présomption d'une certaine égalité avec notre interlocuteur.

Que les voies de communication avec autrui ne soient pas opératives (que ces voies soient donc inexistantes) ne signifie pas qu'un dialogue avec lui soit impossible parce qu'il n'est simplement pas là. Cela veut plutôt dire que – même s'il est apparemment disponible pour parler – nous estimons qu'un dialogue avec lui est impossible : nous percevons de sa part un refus systématique à nous accorder un minimum de raison. Les voies de communication avec autrui brillent par leur absence quand ce dernier nous semble être « buté », c'est-à-dire quand il semble être conduit par ce que nous tendons à interpréter comme une obstination fautive.

Dans un tel contexte nous avons des raisons pour penser que nos preuves de bonne foi herméneutique (notre ouverture, etc.) sont vaines, et qu'elles ressemblent à un investissement à fonds perdu.